

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

LUNDI 11 JANVIER 2010

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2009

Le Conseil municipal s'est réuni le 07 Décembre 2009 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme LE RICHE Stéphanie.

Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

Décisions modificatives budgétaires : il a été nécessaire de faire quelques virements de crédits de chapitre à chapitre pour régler les dernières factures d'investissement de l'année.

Renouvellement de la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec la D.D.E.A pour un montant de 272.65 €

Nouvelles missions d'assistance du S.D.E.F (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère) :

Il est décidé de passer une convention avec le S.D.E.F. pour mise à disposition de leurs services dans le cadre de missions optionnelles.

Adoption d'une motion sur la réforme des collectivités territoriales.

Questions diverses :

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics dans le centre Bourg : il s'agit de répertorier les points noirs pour l'accès aux handicapés : des devis ont été demandés.

Non reconduction du contrat de Karim KERROUME qui se termine le 31/12/2009. Projet d'embaucher un C.A.E. en commun avec la commune de Bodilis pour assurer son remplacement.

CEREMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu **le vendredi 15 janvier 2010 à 19h** à la salle communale. Les représentants d'association et les nouveaux habitants y sont chaleureusement invités.

DEMOGRAPHIE 2009

En 2009, 11 naissances (4 filles et 7 garçons), 4 mariages et 4 décès et pour mémoire en 2008, 11 naissances, 2 mariages et 9 décès.

A PARTIR DU 21 JANVIER 2010, RECENSEMENT DE LA POPULATION DE PLOUGAR

Cette année, vous allez être recensés. **Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010.** Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire.

La commune de Plougar a recruté deux agents recenseurs. Il s'agit de Sophie CREN de Langeoguer qui sera chargée de la partie ouest de la commune avec la D30 comme limite de district et de Mathieu BODILIS de Trémagon qui sera chargé des hameaux de Belle Vue et de Kéroulédic ainsi que de la partie est de la commune avec comme limite de district la D30 également. Chacun de ces agents est tenu au secret professionnel. **Vos réponses resteront confidentielles.** Elles sont remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes qui permettront de connaître le nombre d'habitants, certaines caractéristiques tels que l'âge, la profession, les conditions de logement des habitants.... Les résultats du recensement pourront également éclairer les décisions publiques en matière notamment d'équipements collectifs. L'agent recenseur vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Nous vous demandons donc de réserver un accueil chaleureux à l'agent recenseur.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 mars 1994 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2010, dès qu'ils ont 16 ans.** Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

FETE DES CLASSES 20 ANS

les organisateurs de la journée étaient : Olivier Moysan de Plougar et Alexandre Picart de Bodilis. Ils sont tous les deux étudiants en 2^e année de BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation) au CFA de Pommerit-Jaudy. Dans leur formation ils ont un PIC (projet d'initiative et de communication) à mener. Ce PIC rentre dans le cadre de l'examen. Leur projet a donc été de réunir les personnes originaires des communes de Bodilis et Plougar et également les personnes qui étaient scolarisées dans l'une de ces deux communes.

L'objectif de ce rassemblement était de revoir les personnes qu'ils avaient perdues de vue depuis le primaire.

Le rassemblement s'est déroulé le samedi 5 décembre. Le rendez vous était fixé à 14h30 l'après midi à la salle communale de Plougar ils ont pu échanger énormément tout en pratiquant plusieurs jeux bretons. Pour ceux qui venaient seulement à la soirée le rendez-vous était fixé à 19h, toujours à la salle communale de Plougar. Ils ont débuté par un apéritif suivi d'un repas avec traiteur. Ils ont animé la soirée par des projections vidéo et photo sur la période où ils étaient en primaire. Ils ont également effectué des jeux en rapport avec ce temps là. 15 personnes étaient présentes à cette soirée. Le résultat fut plus que positif puisque tout le monde était content de se retrouver et qu'ils se sont mis d'accord pour recommencer ce genre d'évènement dans les années futures.



BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 15 janvier Vétérans : match à Landivisiau à 20h30

Samedi 16 janvier U7 à U17 : voir convocations. **U19** : match à Bodilis contre Pencran à 15h00.

Dimanche 17 janvier Equipes A : match à St Pol contre St Pol B à 13h00. **Equipe B** : match à Berven contre Berven B à 13h00. **Equipe C** : Exempt.

Vendredi 22 janvier Vétérans : match à Plougar contre Landerneau stade à 20h30.

Samedi 23 janvier U7 à U17 : voir convocations. **U19** : match à Pleyber à 15h00.

Dimanche 24 janvier Equipe A : match à Bodilis contre Plouescat B à 15h00. **Equipe B** : match à Bodilis contre Cléder C à 13h00. **Equipe C** : match à Plougar contre Lanhouarneau Plounevez C à 13h00.

Vendredi 29 janvier Vétérans : match à Plougar contre Plouguerneau à 20h30.

Samedi 30 janvier U7 à U17 : voir convocations. **U19** : match à Bodilis contre Lampaul à 15h00.

Dimanche 31 janvier Equipe A : match à Bodilis contre Brest ASPTT à 15h00. **Equipe B** : match à Bodilis contre St Servais A à 13h00. **Equipe C** : match à Plougar contre St Servais B à 13h00.

Equipe U7, U8 et U9 :

Suite aux nouvelles appellations de nos équipes de jeunes, voici nos équipes de U7-U8 et U9 qui sont les catégories débutants des années passées. Au nombre de 31, ils représentent les plus jeunes de notre école de football, et donc la réserve du club.

L'entraînement auquel ils sont bien assidus se passe au terrain de Bodilis le mercredi matin pour les U9, et l'après-midi de 13h30 à 15h pour les U7 – U8, sauf pendant les vacances.

Ils sont encadrés le samedi par Jean-Jacques Breton, Mickaël Creignou, Jean Marc Caroff, Loïc Mesguen, Loïc Velly et David Morvan pour les catégories U7 et U8, et alternent des entraînements ou des plateaux avec des clubs du secteur. Lors des plateaux les jeunes alternent des jeux d'adresses (slalom, contrôle, passe, frappe...) et des matchs de courte durée. Lors d'un récent déplacement à Plougoulm, nos jeunes pousses étaient très fiers d'avoir même pu pouvoir faire le déplacement en car comme les grandes équipes qu'ils subliment. Bien sûr les classements ne sont pas mis en application, car la compétition est interdite dans ces catégories d'âge.

Concernant la catégorie U9, l'encadrement est assuré par Jean François Breton, Christophe Roubet et Jean Charles Vingante. Lors des plateaux, cette catégorie effectue des matchs avec les clubs voisins, ainsi que des parcours avec slalom, passe, frappe, jonglage... où ils peuvent mettre en application leurs acquis des entraînements de la semaine.

Malgré les belles prestations de ces équipes lors de la phase aller, le seul regret est le manque de plateaux ayant pu avoir lieu suite à une météo très mauvaise ces derniers temps, mais lorsque les plateaux d'extérieurs étaient annulés, nos jeunes se repliaient dans la salle omnisports dans la mesure du possible. Samedi 19 décembre ces jeunes s'étaient repliés vers la salle pour le traditionnel tournoi de Noël avec les catégories U11 et U13. Ce tournoi était bien sûr suivi du goûter de fin d'année.

On souhaite bien évidemment plus de plateaux en 2010, et une météo plus clémente pour la poule de printemps, ce qui permettra aux dirigeants d'apprécier encore davantage le travail qu'ils accomplissent auprès des jeunes et voir leurs évolutions.



PLOUGAR BODILIS HB

Samedi 16 Janvier : les -11 ans à Locmaria à 16h 30 départ 15h 00, -15 ans à Landerneau à 15h 30 départ 14h 30.

Samedi 23 Janvier : -11 ans à Plougar/Carantec-Taulé à 14h 30, -13 ans 1 Plougar/Les Abers à 15h 30, -13 ans 2 à Hermine-Kernic, -15 ans à Briec à 16h 45 départ 15h 15, - 17 ans à Plougar/Trégor à 17h 00, seniors 2 à Plougastel-Kerhuon.

Dimanche 24 janvier : seniors 1 à Rosporden à 14h 30.

Samedi 30 janvier : -11 ans à Lesneven-Le Folgoet 2, -13 ans 1 à Carantec-Taulé, -13 ans 2 à Plougar/Guiclan, -15 ans à Plougar/Chateauneuf, - 17 ans à Rennes, Seniors 2 à Plougar/Ergue-Gaberic à 19h 00, Seniors 1 à Plougar/Landi-Lampaul à 20h 45.

Soirée crêpes organisée par le hand le samedi 30 janvier

Nous vous invitons à venir à la salle de Plougar encourager nos équipes Seniors et manger quelques crêpes, nous comptons sur vous nombreux.

Pour connaître les infos du hand pensez à consulter régulièrement notre site, sur Plougar-Bodilis Handball (pbhb), en page d'accueil et sur le livre d'or vous trouverez les dernières infos.

Les dirigeants de Plougar-Bodilis Handball, vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2010.
J.RICHARD.

BIBLIOTHEQUE DE PLOUGAR - PLAISIR DE LIRE

Afin de dynamiser notre bibliothèque, l'association « PLAISIR DE LIRE » a choisi de participer à une action proposée par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Il s'agit du "2^{ème} prix jeune public l'ARBRE A LIVRES". Cette opération est destinée aux enfants qui éliront leur ouvrage préféré. Le thème de cette année sera les contes du monde.

- Si tu as entre 6 et 8 ans, tu pourras choisir entre 5 ouvrages de la collection "Les Bonzaïs".

- Si tu as entre 8 et 10 ans, ton choix se fera dans les 5 livres de la collection "Les Baobabs".

Nous te mettons à disposition à la bibliothèque les ouvrages des 2 sélections ; ainsi que la fiche de notation. Cette opération se déroule jusqu'à fin avril 2010.

Bonne lecture !!

CLUB DES AINES

Mardi 12 janvier : Assemblée générale du Club à 14h.

Les adhérents qui n'ont pas pris leur timbre 2010 pourront le faire ce jour-là.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1ers dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR, BODILIS et sa région

ADMR SAINT VOUGAY et sa REGION 6 venelle du sabotier 29440 Saint Vougay

tel: 02 98 29 58 73 email : saintvougay@admr29.org

Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.
et Denise Herry : 02.98.68.55.93

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois de janvier 2010 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : exceptionnellement les permanences sont annulées
- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 16 et 30 (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévé** (en Mairie) : le jeudi 17 (entre 9h et 12h15)

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur adaje-landivisiau@wanadoo.fr**

ELECTIONS M.S.A. DU 05 AU 20 JANVIER 2010

Vote par correspondance uniquement. Les personnes concernées ont reçu les documents nécessaires à domicile. Ne pas oublier de ramener le bulletin avant la date limite. Le rôle des représentants M.S.A. est d'agir afin que la MSA puisse apporter le meilleur service à tous.

CAISSE LOCALE GROUPAMA

Communication contrôle extincteurs : une vérification groupée des extincteurs est programmée le lundi 8 février 2010 de 14h00 à 17h00, dans l'allée aux boules. Le coût de la vérification sera pris en charge par la Caisse Locale. Les sociétaires qui souhaitent faire l'acquisition d'un appareil pourront le faire à cette occasion. Une partie du coût de l'achat (15%) sera pris en charge par la Caisse Locale, dans la limite d' 1 appareil par sociétaire.

Informations diverses :

- **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie** : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.
- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise** : 06.10.81.25.69.
- **Monsieur HERRY Pascal** : 06.60.19.84.63.
- **Monsieur LE BORGNE Laurent** : 06.60.54.70.04.
- **Monsieur LE NAN Dominique** : 02.98.68.57.62.

Le Maire, l'équipe municipale
et le personnel communal
vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2010

*LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 01 FEVRIER 2010*

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 25 janvier à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)